

Couvrez ce dessin que je ne saurais plus voir

TATOUAGE Le détatouage au laser, jusqu'à récemment réservé aux médecins, se pratique depuis peu en toute légalité en suivant une formation. Un premier centre a vu le jour à Morges.

PAR DAVID.TROTTA@LACOTE.CH - PHOTOS SIGRFREDO.HARO@LACOTE.CH

Motif raté, erreur de jeunesse ou simple ras-le-bol, les raisons qui poussent à se faire détatouer sont aussi nombreuses que les histoires entourant chaque œuvre gravée dans la peau sont multiples. Jusque-là, en Suisse, il fallait passer par la case médecin, souvent dermatologue, pour faire disparaître un dessin devenu trop lourd à porter. Une pratique en passe de connaître une révolution, puisque la récente entrée en vigueur de la Loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son (LRNIS) et son ordonnance, ouvre la pratique aux non-médecins.



Certaines personnes ont un autre métier à côté et pratiquent à leur domicile dans des conditions d'hygiène pas toujours idéales."

PHILIPPE MÜLHAUSER
PATRON D'UN CABINET DE DÉTATOUAGE

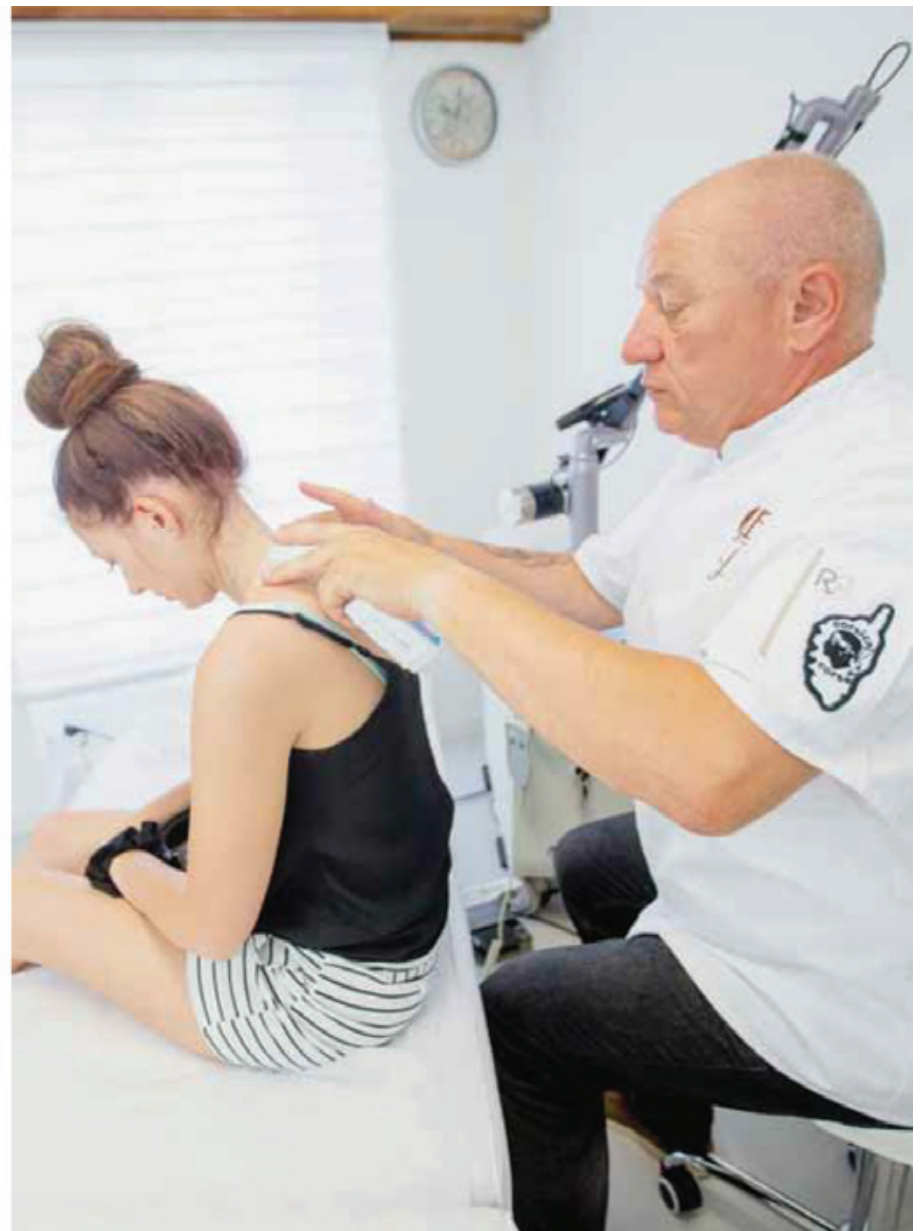
Il n'a ainsi pas fallu attendre longtemps pour que des tatoueurs proposent ce service. Comme le Centre de détatouage et de tatouage qui a récemment ouvert ses portes à Morges, rue des Fossés.

Un vrai potentiel

Pour Philippe Mülhauser, patron de la structure, la hausse de demande de détatouage n'est pas une surprise. «Le tatouage s'est véritablement démocratisé depuis ces quinze dernières années. Aujourd'hui, il touche toutes les couches de la société.» Un essor qui s'est accompagné d'un nombre croissant de tatoueurs.



Le détatouage se pratique à l'aide d'un laser qui dépigmente la peau. Une fois la séance avec Mégane Chevalley terminée, Philippe Mülhauser recouvre la zone d'un pansement.



«De nouvelles personnes sont en effet arrivées sur le marché. Certaines ayant un autre métier et pratiquant à leur domicile dans des conditions d'hygiène pas toujours idéales.» Afin de proposer ce nouveau service, l'établissement s'est muni d'un laser à environ 50 000 francs, et le tatoueur a reçu une formation d'assistant-lasériste pour maîtriser l'engin. «Nous sommes convaincus qu'il y a un potentiel. Depuis que nous avons ouvert,

il ne se passe pas une semaine sans qu'une personne vienne pour un tatouage qui a été soit mal réalisé, soit avec un vieux motif bien fait mais qui s'est estompé avec le temps. Il y a aussi des personnes déçues d'un tatouage très bien réalisé, qui se sont simplement trompées de style», explique cet ancien instructeur militaire.

Une douloureuse aventure

Fini donc aujourd'hui de se faire marquer ad vitam aeter-

nam? Pas vraiment. Car le détatouage n'est pas garanti. «Lorsque nous recevons quelqu'un, nous ne pouvons pas savoir quel pigment a été utilisé et la profondeur à laquelle il a été implanté», confie Philippe Mülhauser. Un premier rendez-vous est alors pris pour réaliser un test, sur quatre points. Des «tirs laser». Quatre semaines plus tard, une fois la peau cicatrisée, un deuxième rendez-vous permet de voir comment le tatouage a réagi, s'il est possible de le faire retirer et d'estimer le nombre de séances nécessaires.

Des phases par lesquelles sont passées Chiara Martone et Mégane Chevalley. La première, apprentie employée de commerce de 19 ans à Morges, souhaite voir disparaître une petite tour Eiffel de sa cheville. «Je l'ai fait faire à Paris. Mais en rentrant quelques jours après, il s'était déjà estompé.» La seconde, assistante socio-éducative de 25 ans à Yverdon, veut de son côté réparer une «erreur de jeunesse». «J'ai fait ce tatouage, un papillon d'environ dix centimètres sur quinze

dans le dos, quand j'avais quinze ans par quelqu'un qui tatouait chez lui. Il a mal vieilli.»



C'est douloureux, beaucoup plus que le tatouage."

MÉGANE CHEVALLEY
CLIENTE EN PHASE DE DÉTATOUAGE

Toutes deux en cours de traitement, elles soulignent de concert qu'il n'est pas de tout repos. «C'est effectivement douloureux, beaucoup plus que le tatouage», relate Mégane Chevalley. Mais ça change d'une personne à l'autre. J'ai déjà envisagé d'arrêter le processus, mais je ne peux pas rester avec ce tatouage dans le dos.»

Tatouage fantôme

De son expérience, l'assistante socio-éducative retient que le tatouage ne doit pas être pris à la légère. Elle a donc davantage

réfléchi les trois autres pièces qu'elle s'est plus tard fait graver dans la peau. D'autant que même «effacé», un tatouage, malgré les dernières techniques, peut rester à vie. Différemment.

«Le laser dépigmente la peau, confirme Philippe Mülhauser.» Autrement dit, selon la couleur de peau, le tatouage aura peut-être disparu, mais son négatif, lui, risque de rester. Ce que le milieu appelle les tatouages fantômes.

Pour sa part, Albert Emery, mécanicien automobile de 59 ans, a décidé d'opter pour le recouvrement. Soit faire éclaircir un tatouage pour le retravailler. «Je me suis fait tatouer le prénom d'une ex-compagne sur le pied. C'est caché, mais ma copine actuelle trouve cela bizarre.» C'est d'ailleurs au départ pour ce type de traitements que le centre s'est muni d'un laser. «Cette technique permet de retravailler le tatouage sans devoir augmenter sa taille», souligne Philippe Mülhauser. Sans laser, il estime à près de deux fois l'augmentation du tatouage initial.

Surprise chez les dermatos

Avec l'entrée en vigueur de l'Ordonnance relative à la loi fédérale sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son (O-LRNIS) le 1er juin dernier, il n'est plus nécessaire de se rendre chez un médecin pour suivre des traitements tels que le détatouage. Une nouvelle qui en surprend certains. «Cela me fait d'abord rigoler, mais aussi souci», lance Maurice Adatto, dermatologue FMH à Genève. Cela va à l'encontre de la protection de la population alors que nous souhaitons justement restreindre l'accès aux machines. Il m'a fallu dix ans pour comprendre ce que je faisais avec un laser. Comment un non-

médecin aurait-il les compétences en seulement quelques heures?».

Selon le spécialiste, l'utilisation du laser par des personnes autres qu'un corps médical formé et certifié s'avère particulièrement risqué. «Les lasers, en dermatologie, peuvent être très dangereux. Le taux de complication, par exemple de brûlures, est nettement plus élevé chez les non-médecins.» Quant à savoir si l'accès au détatouage, notamment via laser, augmenterait le nombre de tatouages sur un coup de tête, le dermatologue tempère. «Ce risque existe déjà aujourd'hui. La proportion de gens tatoués a énormément augmenté ces quinze dernières années.